

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis n° 2023 - 59		
Avis direct (expert délégué)	Objet : Dépose d'un nid d'Hirondelle rustique dans le bâtiment du personnel de la station d'épuration à COLMAR (68)	Avis : Favorable
Date : 08/10/2023		

Contexte

Pour la première année, un nid d'Hirondelle rustique a été observé par le personnel de l'entreprise SESIA, station d'épuration du SITEUCE, 200 rue du Ladhof, 68000 COLMAR. La localisation du nid empêche l'accès à la porte de vestiaire. La porte a été condamnée temporairement pendant la période d'activité de l'espèce. Et des restrictions de passage ont été mises en place pour éviter toute perturbation.

L'entreprise souhaite déposer le nid à partir du 1^{er} octobre 2023.

En compensation, deux nids artificiels ont été installés sur la porte d'entrée, après échange avec la LPO Alsace.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle rustique ?

Supports de réflexion

CERFA/dossier

Analyse du CSRPN

Le projet ne remet en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle rustique ?

L'installation de nids artificiels devrait permettre à l'espèce de trouver un site de nidification qui ne soit pas gênant pour l'accès au vestiaire.

Avis du CSRPN

Avis favorable du CSRPN à la dépose du nid.

Recommandations

Un suivi sur 3 ans de l'occupation du site est à prévoir, avec information à la DREAL et à la LPO Alsace.

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces Protégées du CSRPN Grand Est

